

**Van:** Eric De Ruest <ericdr.medias@cadtm.org>

**Aan:** belgique-cadtm@cadtm.org

**Datum:** 04/29/2011 10:11 AM

**Onderwerp:** [CADTM-Belgique] Lettre ouverte à Monsieur André Antoine, Ministre du Budget de la Région wallonne.



WWW.[cadtm.org](http://www.cadtm.org)

## Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde

345, avenue de l'Observatoire - 4000 Liège (Belgique) - +32 (0)4/226.62.85

*"Impulser des alternatives radicales pour un développement socialement juste et respectueux de la nature"*

Cher Monsieur le ministre,

### Objet : Offre de service pour la gestion de la dette de la Wallonie (et de la Belgique)

Le CADTM a appris par voie de presse votre grand intérêt à régler le problème de la dette de la Wallonie. Votre détermination est telle que vous avez fait appel au service d'un expert-trader que Dexia, via le financement de votre cabinet, rémunère à hauteur de 14 000 euros bruts par mois. Comme vous le rappelez, ce trader «*gagne la même chose que chez Dexia, avec une plus petite voiture*» et vous préférez (à raison) «*payer quelqu'un qui fait réaliser des gains considérables*».

### Que diriez-vous Monsieur le ministre de réaliser des gains encore plus considérables pour pas un rond ?

Ne laissez pas passer une telle opportunité: Le Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde (CADTM), expert (mais pas trader) de la dette publique, serait heureux de vous proposer gracieusement ses services pour vous aider à atteindre votre noble objectif.

Entre autres avantages, l'aide du CADTM vous permettrait d'éviter toute accusation de conflit d'intérêts puisque le CADTM ne gère pas la trésorerie wallonne, comme le fait la banque Dexia.

Le CADTM a acquis une très bonne expérience en la matière avec des résultats tout à fait probants.

Par exemple, le comité a contribué en 2007, à l'audit de la dette publique de l'Équateur. Les travaux de la commission d'audit (composée de dix-huit experts nationaux et internationaux) mise en place par le président Rafael Correa ont permis à l'Équateur d'épargner 7 milliards de dollars. Cet audit a couté environ 340 000 euros [\[1\]](#) (500 000 dollars) équivalant donc à deux années de salaires d'un super expert-trader.

Comme vous le savez, depuis de nombreuses années, l'État Belge a opté pour une politique fiscale et budgétaire au service de la rémunération du capital. Ce qui a entraîné, faute de taxes et d'impôts sur les plus nantis et les grandes entreprises, une augmentation de la dette publique. Rappelons ici qu'en 2009, 50 grosses entreprises n'ont payé que 0.57% d'imposition en moyenne contre les 33.99% initialement prévus. Un manque à gagner annuel de 14.3 milliards d'euros pour les caisses de l'Etat.

Cette situation est donc tout à fait scandaleuse et il est en effet grand temps de s'y atteler ! En valeur absolue, la dette publique de la Belgique est passé de 163,4 milliards d'euro en 1980 à 335,1 milliards d'euro en 2009 et dans cette même période les pouvoirs publics ont payé aux créanciers 541,32 milliards d'euros [\[2\]](#). Pire, le service annuel de la dette, autrement dit le remboursement des seuls intérêts sur la dette, constitue une des premières dépenses des pouvoirs publics belges.

En ces temps de crises, alors que les pouvoirs publics ont fait le choix d'injecter 20,64 milliards d'euros pour sauver 3 grandes banques belges et un assureur (10,14 milliards pour Fortis, 7 milliards d'euros pour KBC, 2 milliard d'euros pour Dexia et 1,5 milliard pour Ethias), il serait temps de faire un autre choix politique afin de sauver la population qui se paupérise chaque jour davantage.

Les écarts de richesses se creusent de plus en plus. Une gestion juste de la dette publique et de la fiscalité sont indispensables pour avoir une répartition équilibrée des richesses et garantir à toutes et les droits économiques et sociaux, tels que consacrés par la Constitution belge.

Comme vous le savez, les droits à la sécurité sociale, à l'éducation de qualité, au travail décent, au logement, à la culture, etc, sont autant de droits inaliénables sacrifiés aujourd'hui par les politiques d'austérité mises en œuvre partout en Europe. Toutes ces politiques utilisent comme alibi le poids de la dette des États et des Régions.

Pourtant, ces plans de rigueur ne sont pas une fatalité ; le remboursement inconditionnel des dettes non plus. Avant de payer, il faut se demander à quoi elles ont servi, si elle sont entachées d'irrégularité, etc car il existe de nombreux arguments juridiques pour déclarer la nullité des dettes illicites et illégitimes.

Le CADTM se tient à votre entière disposition pour fournir son expertise et réaliser un audit de la dette publique de la Wallonie mais aussi de la Belgique. Cet audit, qui permettra d'identifier les dettes illégitimes et illicites, vous donnera de solides arguments pour les répudier sans conditions. Ainsi, vous pourrez, Monsieur le Ministre, réaliser des gains très considérables et économiser de précieuses ressources financières, utiles pour le financement de services publics de qualité.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions, Monsieur le Ministre, de bien vouloir agréer,  
l'expression de nos sentiments les meilleurs

Le CADTM Belgique

## Notes

[1] Le CADTM n'a pas reçu d'argent pour le travail qu'il a réalisé dans le cadre de cet audit.

[2] La Belgique menacée par sa dette (Chapitre 11) par Olivier Bonfond in La dette ou la vie, coordonné par Eric Toussaint et Damien Millet, à paraître le 17 juin 2011

## P.-S.

André Antoine est également Vice-Président, Ministre des Finances, de l'Emploi, de la Formation, des Sports et en charge de la politique aéroportuaire à la Région wallonne.

---

BULLETIN du CADTM Belgique

Email: [info@cadtm.org](mailto:info@cadtm.org)

Inscription et désinscription:

<https://listes.domainepublic.net/listinfo/belgique-cadtm>